

SEMINAIRE INTERNATIONAL
SUR L'UNIVERSALISATION ET LA MISE EN OEUVRE
DE LA CONVENTION D OTTAWA EN AFRIQUE

BAMAKO MALI 15/16 FEVRIER 2001

Introduction

- L'Afrique, dont l'engagement de première heure tout le long du ' Processus d'Ottawa' est connu, peut et doit faire mieux, en tant que continent le plus touche par les mines, dans le cadre de l'Universalisation et de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa;
- Face à ce constat, il a été décidé au cours des réunions précédentes des Comités permanents intersessionnels, de la tenue d'un Séminaire régional en Afrique sur l'Universalisation et la Mise en œuvre de la Convention d'Ottawa;
- Aussi, a l'issue d'un certain nombre de concertations et d'actions préalables, le Mali a organise les 15/16 février 2001 a Bamako, avec l'appui du Canada et de la France, le Séminaire International sur l'Universalisation et la Mise en Œuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique.

Rappels

Il convient de rappeler:

- **les objectifs du Séminaire de Bamako, a savoir:**

- favoriser l'Universalisation et la Mise en Œuvre de la Convention d'Ottawa en Afrique,
- assurer la participation pleine et entière du continent a la mise en œuvre de la Convention comme norme du Droit International Humanitaire,
- approfondir la problématique des mines en Afrique sous ses différents aspects,

- **les résultats qui en étaient attendus :**

- développer un contexte institutionnel plus favorable a la réalisation d'objectifs spécifiques d'action contre les mines,
- arriver a davantage de dialogue entre pays africains et pays donateurs aux fins de réalisation des objectifs déterminés par les pays africains;
- élaborer une série de programmes a court et a moyen terme, qui permettent de faire avancer l'action contre les mines en Afrique:

- **la participation forte et variée:**

- 46 Etats africains,
- les Organisations régionales africaines: SADC, CEDEAO, OUA, IGAD, UMA.
- Des Organisations Internationales: BAD, PNUD, CICR, CE, UNICEF, HCR, ITF, OIF, OMS, CRNUD, UNMAS:

- Des Organisations Non Gouvernementales : CIDHG, HI, ICBL, MAG, VVAF:
- Des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, des Etats Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grande Bretagne, de l'Italie, du Japon, des Pays Bas, du Portugal, de la Suède, et de la Suisse.

RESULTATS DU SEMINAIRE DE BAMAKO

Huit (8) domaines ont été concernés par les recommandations et décisions. Au nombre de celles-ci, il convient, notamment, de retenir:

- Universalisation et Mise en œuvre de la Convention

- amener les pays africains qui ne l'ont pas encore fait, par le dialogue interafricain bilatéral ou multilatéral, à adhérer à la Convention avant septembre 2003, date de la cinquième Conférence des Etats Parties;
- assurer une participation africaine accrue aux réunions intersessionnelles de Genève et le multilinguisme des travaux:

- Aspects Institutionnels

- favoriser l'approche régionale et sous régionale pour la coordination de l'action contre les mines, sous l'égide de O.U.A. :
- promouvoir la création de Centres régionaux d'action contre les mines: la France soutiendra l'initiative béninoise visant à mettre en place à Ouida (Bénin), un Centre de formation au déminage à vocation régionale; le Canada en fera autant avec Djibouti;

- **Destruction des stocks**

- le Zimbabwe et le Centre International de Déminage de Genève (CIDHG), mettront en place une base de données exhaustives sur les stocks en Afrique;
- la France, des pays donateurs et des pays du Continent apporteront leur appui a la destruction des stocks nationaux; le Canada a l'intention de contribuer au fonds pour la destruction des stocks, dont la création a été recommandée et qui sera géré par le PNUD;

- **Rapports nationaux**

- porter une attention accrue a l'élaboration des rapports nationaux et établir des structures nationales de concertation a ce sujet;
- la Belgique, le Burkina Faso et la France offrent leur expertise pour l'élaboration des rapports.

- **Législation nationale**

- offre du Canada, de la France et du Comité International de la Croix Rouge (CICR), en collaboration avec des pays africains, de mettre en place, un programme favorisant l'adoption des législations nationales;
- la Commission Nationale Française pour l'Elimination des Mines Antipersonnel (CNEMA), organisera a Paris en décembre 2001, un Colloque International pour mettre sur pied un réseau international d'assistance technique;

- **Déminage**

- Souligner les responsabilités nationales en matière de déminage et favoriser l'approche régionale dans certains cas (champs de mines aux frontières, entraînements etc.)

- Offre de formation de la France dans les domaines du déminage et du dépiéage;

- **Assistance aux victimes**

- favoriser: les structures pérennes appuyées sur la promotion des capacités locales; la décentralisation des services; les associations d'handicapés; le placement de la victime au centre des processus politiques, médicaux, de recherche et d'accompagnement social;
- la SADC organisera des Ateliers sur ces questions et ICBL rassemblera toutes les expériences menées en matière d'assistance aux victimes, dans un document;

- **Sensibilisation**

- intensifier les efforts de sensibilisation, notamment, à travers les médias et en publiant les documents élaborés par l'ONU, le CICR et l'UNICEF;
- développer les modules de formation des officiers et sous officiers sur le thème de l'interdiction des mines.

CONCLUSION

- L'application des décisions et recommandations issues des travaux du Séminaire de Bamako incombe à tous (Etats Parties à la Convention d'Ottawa et différents acteurs impliqués dans la lutte contre les mines), au premier rang desquels les pays africains;
- Le fait que trois ratifications de pays africains soient intervenues après la tenue du Séminaire de Bamako, est un signe positif et encourageant,
- Les réunions intersessionnelles de Genève offrent l'occasion idéale de traduire en réalité concrète la recommandation du Séminaire relative au multilinguisme des travaux;
- Le Mali saisit l'occasion des présentes assises, pour renouveler au Canada, à la France, à l'ensemble des pays donateurs et à tous les acteurs de l'action contre les mines, ses vifs et sincères remerciements.

- MERCI A VOUS TOUS, POUR
- VOTRE BIEN AIMABLE ATTENTION

-